

publication *Le travailleur canadien* de janvier 1970. Je suis certain que l'honorable ministre du Travail (M. Mackasey) en a informé son collègue, le ministre des Finances, même s'il n'a pas tout à fait les mêmes communications avec le ministre des Postes et des Communications (M. Kierans). Voici donc ce que M. MacDonald disait, comme l'atteste la page 26 de ce document:

Il serait assez difficile de ne pas conclure que le taux de chômage sera alors plus élevé (voire sensiblement plus élevé peut-être) en 1970 qu'à l'heure actuelle. Il est également difficile de ne pas se dire qu'en 1970, le chômage constituera pour les Canadiens un problème plus grave que celui de l'inflation, au fur et à mesure que le taux d'accroissement des prix baissera par suite des conditions de récession.

Voilà, monsieur l'Orateur, quelqu'un qui connaît le problème, qui sait ce qu'il dit et qui prévient le gouvernement du désastre qui peut survenir si ce dernier n'ajuste pas son tir.

Il existe aussi une autre situation pénible: le chômage chez les étudiants canadiens. Dans le document publié par l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen) intitulé «Enquête sur l'emploi d'été des étudiants du niveau post-secondaire au Canada 1969,» on peut lire des choses intéressantes. En effet, on indique que 90 p. 100 des étudiants et 83 p. 100 des étudiantes se cherchent du travail durant l'été. On y lit également qu'en 1968, 306,000 étudiants se cherchaient du travail, 346,000 en 1969, et qu'en 1970, plus de 400,000 jeunes sur 640,000 s'en chercheront. Il s'agit donc d'une augmentation de 60,000 étudiants par rapport à l'an dernier.

Quelles mesures le gouvernement propose-t-il en vue d'assurer des emplois aux étudiants, qui doivent compter sur le travail estival pour défrayer leurs études et aider leur famille à joindre les deux bouts?

Nous souhaiterions que l'honorable ministre des Finances réponde à cette question et que lui-même et le gouvernement libéral donnent un peu d'espoir aux étudiants qui veulent préparer leur avenir, qui travaillent actuellement et qui sont pris dans un étai, une camisole de force économique, imposée par le ministre des Finances. Ils voudraient savoir si, un jour, ils pourront respirer un peu plus librement et s'ils peuvent compter sur la collaboration, la compréhension et, si possible, sur l'intelligence du gouvernement libéral actuel.

La situation est encore plus significative en ce qui concerne les emplois des étudiants. Si l'on compare la situation de l'Ontario à celle du Québec, c'est au Québec—de même que dans les provinces Maritimes—que les étudiants seront le plus affectés par l'impassibilité du ministre des Finances et du gouvernement.

[M. Valade.]

On constate également que la situation est paradoxale, puisque c'est en Ontario que les étudiants ont le mieux réussi à se trouver du travail dans le passé et que c'est au Québec et à Terre-Neuve que l'on trouve le taux d'emploi le plus faible. On peut également lire à la page 7 de ce rapport, et je cite:

En règle générale, les étudiants qui ont trouvé du travail d'été ont été plus chanceux dans les provinces qui connaissent moins de chômage d'été.

Ce qui veut dire que c'est dans les provinces où l'économie est stimulée et en «bonne santé»—ce qui est logique—que les étudiants éprouvent le moins de difficulté à se trouver des emplois.

Dans la province de Québec et les Maritimes, la situation est tellement inquiétante qu'elle a atteint un point terriblement dangereux. Que feront les étudiants pour se procurer du travail durant la saison estivale? Voilà la question que je pose au ministre des Finances, et je souhaiterais qu'il y réponde, en vue de dissiper un peu l'inquiétude de nos milliers d'étudiants.

Monsieur l'Orateur, on pourrait en dire long sur ce sujet, mais je ne voudrais pas abuser du temps que l'on veut bien mettre à ma disposition. Je sais que la plupart des choses que j'ai dites, à l'exception peut-être des nouveaux chiffres mis à jour par le Bureau fédéral de la statistique, sur le chômage, ont déjà été dites en cette enceinte. Dans les journaux et les magazines, elles ont été également dites par des économistes, des chefs d'entreprise et des chefs syndicaux, et le gouvernement est toujours resté sourd à ces avertissements. Nous sentons l'obligation non seulement morale, mais politique, de rappeler au gouvernement et aux ministres leurs responsabilités humaines et sociales, face à la situation du chômage qui est fort inquiétante actuellement.

Certes, il existe des solutions, dont les suivantes, qui mériteraient d'être considérées par le ministre des Finances.

D'abord, il devrait s'efforcer de comprendre la situation économique actuelle et indiquer qu'il est disposé à se départir immédiatement de sa rigidité et à libérer les capitaux. Il devrait créer un climat de confiance, en indiquant son intention d'amender le Livre blanc considérablement, afin de ne pas léser dans leurs droits ceux qui ont accumulé des gains au cours de leur vie et qui sont taxés d'une façon exagérée au moment de leur retraite, comme c'est le cas des pensionnés et des personnes qui contribuent à des régimes de participation aux bénéficiaires.

Le ministre des Finances pourrait également réduire le taux d'escompte de la Banque du Canada et prendre les dispositions nécessaires pour réduire le taux d'intérêt.